

TITRE

N° AC12

## ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2026

---

EMPÊCHER LA CONSTITUTION DE MONOPOLES ÉCONOMIQUES DANS LES  
SECTEURS DES MÉDIAS - (N° 2216)

Adopté

N° AC12

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Taillé-Polian, rapporteure

-----

### TITRE

Après le mot :

« dans »,

rédiger ainsi la fin de l'intitulé :

« le secteur des médias d'information ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement corrige le titre de la proposition de loi afin de le faire coïncider plus exactement avec le champ d'application du dispositif proposé. En effet, l'article 1<sup>er</sup> n'a vocation à s'appliquer qu'aux médias d'information.

Cette modification qui m'a été suggérée par le Conseil d'État permettra de clarifier l'intitulé du texte.